



AVIS PUBLIC

Rôle triennal 1ère année 2025-2026-2027

AVIS AU PUBLIC est par la présente donné, par Madame Marie-Pier Lalonde Girard, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Lac-Simon.

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Lac-Simon pour les années 2025, 2026 et 2027 a été déposé au bureau de la soussignée au 544, chemin du Tour-du-Lac à Lac-Simon le 12 septembre 2024.

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de la municipalité, ledit rôle.

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2025.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 113-2010, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 113-2010 sont disponibles sur le site internet de la MRC de Papineau, à l'adresse suivante : <https://mrcpapineau.com> ou au numéro suivant : 819 427-6243, poste 1301.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC, à l'attention du Secrétaire de la MRC, au 266, rue Viger à Papineauville.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Lac-Simon, le 23 septembre 2024.

Marie-Pier Lalonde Girard
Directrice générale et greffière-trésorière